

Qu'est-ce que le travail quand on n'a pas d'emploi ?

Le travail non salarié à l'aune des projections d'avenir des chômeurs

What's work when you're unemployed ? Non-wage work in the light of future projections for the unemployed

Was ist Arbeit, wenn man keinen Arbeitsplatz hat ? Selbständige Arbeit, gemessen an den Zukunftsprojektionen von Arbeitssuchenden

¿Qué es el trabajo cuando no se tiene empleo ? El trabajo no asalariado según las proyecciones de futuro de los desempleados

Didier Demazière et Marc Zune



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/formationemploi/5315>

ISSN : 2107-0946

Éditeur

La Documentation française

Édition imprimée

Date de publication : 15 avril 2018

Pagination : 133-152

ISSN : 0759-6340

Distribution électronique Cairn



CHERCHER, REPÉRER, AVANCER.

Référence électronique

Didier Demazière et Marc Zune, « Qu'est-ce que le travail quand on n'a pas d'emploi ? », *Formation emploi* [En ligne], 141 | Janvier-Mars 2018, mis en ligne le 15 avril 2020, consulté le 23 mai 2018. URL : <http://journals.openedition.org/formationemploi/5315>

Qu'est-ce que le travail quand on n'a pas d'emploi ?

Le travail non salarié à l'aune des projections d'avenir des chômeurs

DIDIER DEMAZIÈRE

*Sociologue, directeur de recherche au CNRS – CSO (Centre de sociologie des organisations)
Sciences Po Paris*

MARC ZUNE

*Sociologue, professeur à l'Université de Louvain, Belgique, IACCHOS – GIRSEF (Institut d'analyse
du changement dans l'histoire et les sociétés contemporaines – Groupe interdisciplinaire de
recherche sur la socialisation, l'éducation et la formation)*

Résumé

■ Qu'est-ce que le travail quand on n'a pas d'emploi ? Le travail non salarié à l'aune des projections d'avenir des chômeurs

Ce texte explore les mutations du travail et de l'emploi à partir des expériences des chômeurs. Considérant que leurs projections d'avenir sont recomposées à l'épreuve de la recherche d'emploi, nous traquons ce qu'ils considèrent comme du travail accessible. Puis nous centrons l'analyse sur les projections alternatives à la norme salariale, aux frontières de l'indépendance et de l'informalité. Nous identifions alors deux logiques contrastées de projections vers ces formes de travail. Elles correspondent à des distributions différentes de ressources biographiques : l'investissement d'une prise de distance avec le salariat et la rationalisation d'une mise à distance du salariat.

Mots clés : chômeur, recherche d'emploi, forme d'emploi, projet professionnel, représentation du travail, emploi, travail salarié, travail indépendant, cheminement professionnel

Abstract

■ What's work when you're unemployed? Non-wage work in the light of future projections for the unemployed

This article explores the current changes in work and employment from the standpoint of the unemployed, based on their job search experiences. Arguing that their professional perspectives change when confronted with job search, we describe what the "feasible work" they are aiming for means to them. We then focus the analysis on alternative projections to standard employment norms, on the borderline of self-employment and informality. Two

contrasting projection attitudes towards these forms of work are identified: a mobilizing alternative to wage labour and a resigned withdrawal from it. Finally, this differentiation is crossed with the trajectories and biographical resources of the unemployed people.

Keywords: unemployed person, job search, form of employment, career project, perception of work, employment, salaried employment, self employment, occupational paths

Journal of Economic Literature: J 23 ; J 24

Traduction : *Auteurs*.

Les transformations des formes d'emploi suscitent un intérêt croissant (Bernard et Dressen, 2014), tant elles apparaissent désormais éclatées en une diversité de statuts (COE, 2014). Ainsi, même si le salariat s'est diffusé de manière marquante (90 % de l'emploi dans les années 2010), avec comme figure dominante le CDI (contrat à durée indéterminée) à temps plein (érigé en norme dans le Code du travail en 1982 et concernant cette année-là 94 % des contrats salariés), cette unité s'est révélée factice. D'autres formes d'emploi (souvent qualifiées d'atypiques) n'ont cessé de croître, et de faire l'objet de codifications. Cela concerne le salariat, avec les CDD (contrat à durée déterminée, dont les durées tendent à se contracter), les missions d'intérim et contrats aidés ou d'insertion qui alimentent une précarité à la française (Barbier, 2005), comme le travail indépendant, avec notamment le régime de l'auto-entrepreneur, qui a suscité des controverses (Stevens, 2012 ; Abdelnour, 2014). S'y ajoutent des formes plus fluides de travail, aux frontières du salariat et de l'indépendance, qui ouvrent des questionnements en matière de protection sociale, de sécurité professionnelle et de dépendance économique. Il s'agit notamment des contrats d'usage, *free lancers*, micro-activités, pluriactivité, tacheronnat, franchisés, entrepreneur salarié, portage salarial, sous-traitance pour un unique donneur d'ordres, travail par projet, etc.

Ces situations concernent des effectifs variables. La mesure de ces évolutions et leur interprétation constituent de vastes chantiers pour la recherche. Notre objectif est d'y contribuer, à partir du point d'observation spécifique que sont les expériences de ceux qui sont privés d'emploi et tentent d'en obtenir un. Ainsi, comment les chômeurs conçoivent-ils leur avenir professionnel, quelles situations de travail et d'emploi leur paraissent atteignables ? L'hypothèse qui fonde cette démarche est que le chômage a des effets sur le travail et l'emploi car il génère des incertitudes sur l'accès à l'emploi, sur les qualités des situations visées et sur les possibilités de travailler. La condition de chômeur réorganise les rapports aux normes en matière professionnelle. D'abord, parce que ce sont sur les *outsiders* qui cherchent à obtenir un emploi que pèsent prioritairement les évolutions des formes d'emploi. Ensuite, parce que ces changements émergent de manière anticipée à travers la dynamique de leurs projections, adaptations, interprétations à propos du travail.

Pour cela, nous mobilisons une enquête auprès d'une soixantaine de demandeurs d'emploi, interrogés par la méthode des entretiens biographiques. L'objectif est d'explorer les signifi-

cations attribuées au chômage, les logiques de recherche d'emploi, les anticipations d'issues possibles, les révisions de ces définitions de situation (voir **Encadré méthodologique 1**). Ce corpus permet de montrer des évolutions souterraines et discrètes des manières d'envisager le travail et l'emploi.

Nous établissons d'abord que les projections d'avenir de ces personnes, forgées et recomposées à l'épreuve de la recherche d'emploi, ne se limitent pas à l'emploi, mais visent de multiples formes d'activité pourvoyeuses de revenus et d'identification, que nous désignons comme du travail accessible. Puis nous privilégions les projections qui pointent des alternatives à la norme salariale, aux frontières de l'indépendance et de l'informalité. Ce faisant, nous identifions deux logiques polaires d'orientation vers le travail non salarié, oscillant potentiellement entre installation dans un travail ou un emploi indépendants et inscription dans les chemins de la dépendance économique et statutaire.

Encadré 1. Méthodologie. **Des entretiens biographiques auprès d'une population variée**

Au cours de l'année 2015, 57 chômeurs, inscrits à Pôle emploi, dans deux régions françaises, ont été interviewés de manière approfondie (durée moyenne voisine de 1,5 heure). Le but de ces entretiens biographiques était d'explorer l'expérience du chômage du point de vue des personnes interrogées. La grille d'entretien abordait différentes thématiques : le parcours professionnel, les conditions et modes de vie, les activités réalisées concernant aussi bien la recherche d'emploi que la vie privée, les sociabilités, les anticipations d'issues possibles, les révisions de ces définitions de situation. Pour mener l'analyse présentée ici, l'exploitation des entretiens retranscrits a été centrée sur les expériences de la recherche d'emploi. L'objectif était moins de répertorier les démarches effectuées à la manière des enquêtes statistiques que de comprendre les enseignements que les chômeurs en tiraient : comment ils apprécient leur position sur le marché du travail, estiment leur valeur potentielle, définissent, confortent ou révisent leurs cibles en matière de travail et d'emploi.

L'échantillon a été diversifié à partir d'informations des fichiers administratifs : le sexe (29 femmes et 28 hommes), l'âge (11 jeunes de moins de 30 ans, 19 trentenaires, 18 quadragénaires, 9 quinquagénaires), le niveau de formation (25 à un niveau inférieur au baccalauréat, 15 au niveau du baccalauréat, 8 au niveau bac + 2, 9 au-delà), la durée d'inscription à Pôle emploi recodée ensuite à partir des déclarations individuelles (15 y ont passé moins d'un an, 23 entre 12 et moins de 18 mois, 14 entre 18 et moins de 24 mois, 5 plus de 24 mois). De plus, les informations collectées pendant les entretiens révèlent une large distribution des PCS (professions et catégories sociales) : 6 professions intellectuelles supérieures, 9 professions intermédiaires, 21 employés, 21 ouvriers, 1 indépendant. La population interrogée est donc variée à plusieurs points de vue. C'est aussi le cas pour la situation familiale, puisque 20 enquêtés vivent seuls, 10 élèvent seuls des enfants, 9 sont en couple sans enfant, et 18 en couple avec des enfants à charge. Cette enquête a été soutenue financièrement par l'association « Solidarités Nouvelles face au Chômage » et par Pôle emploi (Demazière et al., 2015).

11 De l'emploi visé au travail accessible

L'émergence du chômage est étroitement liée à l'affirmation du salariat (Salais & *al.*, 1986 ; Topalov, 1994 ; Castel, 1995). Historiquement, il a été défini et codifié comme un accident professionnel involontaire rompant une carrière salariale stabilisée. Aujourd'hui encore, il est conçu comme une rupture transitoire, que les politiques d'accompagnement ou d'activation visent à raccourcir (Demazière, 2018). Ce cadrage, juridique, politique et cognitif, ne doit pas conduire à évacuer les interrogations sur les anticipations professionnelles des chômeurs.

1.1 Le chômage modifie et diversifie les anticipations professionnelles

Si les chômeurs sont à la recherche d'un emploi, et soumis à l'obligation de recherche d'emploi, que sait-on de l'emploi qu'ils recherchent ? Les cibles professionnelles sont négociées au guichet du service public de l'emploi et sont décrites dans les systèmes d'information. Y sont enregistrés de multiples paramètres, relatifs aux domaines d'activités ou aux métiers, à la quotité de temps de travail, mais aussi au niveau de rémunération attendu, à la distance acceptée entre le domicile et le lieu de travail, etc. Ces éléments sont mobilisés dans les opérations de rapprochement avec des offres d'emploi. Ils constituent des références pour d'éventuels ajustements ultérieurs autour de la notion d'emploi convenable¹.

Mais les aspirations des chômeurs en matière d'emploi sont peu renseignées. Jusqu'au changement de nomenclature des demandes d'emploi en fin de mois, introduit en 1995, il était aisé d'évaluer la part des demandes d'emplois à durée limitée ou à temps partiel. Elle n'a ainsi jamais dépassé 10 % du nombre de demandeurs d'emploi à la recherche d'un CDI à temps plein (Demazière, 2006). Ce contrat apparaît bien comme la référence pour les chômeurs, même si seule une minorité de ceux qui obtiennent un emploi décroche un CDI à temps plein (33 % selon l'enquête Emploi en 2015), compte tenu du poids dominant des CDD dans les embauches (84 % en 2013 selon les Déclarations et Enquêtes de Mouvements de Main-d'œuvre (DMMO-EMMO)). Étant des *outsiders*, les chômeurs sont particulièrement concernés par ces décalages entre les demandes d'emploi et leur satisfaction². Leurs attentes sont confrontées à l'épreuve du chômage (Schnapper, 1981) et aux difficultés spécifiques de cette condition.

1. Celui-ci est habituellement défini comme l'emploi auquel peut raisonnablement prétendre un chômeur, compte tenu de ses aptitudes présentes et des mesures d'aide qui lui sont proposées (Freyssinet, 2000).

2. Ces écarts ne se limitent pas à la dimension contractuelle. Ainsi, le passage par le chômage est un facteur de déclassement (Lizé et Prokovas, 2007) et de mobilité descendante, résultant de désajustements entre l'emploi recherché et l'emploi trouvé, en termes salariaux, de conditions de travail, de statut professionnel, de niveau de qualification, etc.

L'étude des effets du chômage sur la recherche d'emploi pointe souvent les phénomènes de flexion des engagements et d'apparition de risques de découragement ou de retrait (Bakke, 1940 ; Bartell & Bartell, 1985 ; Gallie & Vogler, 1994). En complément, nous interrogeons ces conséquences sur les objectifs visés et non sur les démarches de recherche d'emploi. L'emploi, en tant que perspective, est pris dans le flux des expériences qui jalonnent la recherche d'emploi. Ainsi, les chômeurs découvrent des offres d'emploi lestées de diverses qualités. De même, ils sont destinataires de conseils en vue d'ajuster leurs exigences, ils testent leurs aspirations à travers des candidatures, ils expérimentent la valeur attribuée à leurs demandes. Leurs anticipations sont configurées au fil des épisodes, encourageants ou malheureux, de recherche d'emploi (Vieira, 2016). L'emploi est donc pris dans un cours de définitions de ce qui pourrait être à portée, ou acceptable, ou désirable, ou accessible.

Au fil des expériences, l'emploi visé est altéré, il devient malléable et évolutif, plus diversifié aussi, en témoignent les expressions glanées dans le corpus d'entretiens : « *un vrai emploi, un CDI, des petits jobs alimentaires, même non déclaré, un petit boulot, un contrat définitif, n'importe quoi, un bon métier, juste gagner ma vie, être mon patron, le principal c'est de bosser, un gros coup de chance, tout ce qui se présente, un contrat et c'est tout, plus aucune issue, un travail comme tout le monde, etc.* ». Ce lexique, non exhaustif, exprime la variété des anticipations professionnelles.

1.2 Des conceptions plurielles du travail accessible

Ces anticipations sont inscrites dans une tension. D'un côté, une figure fait référence, celle du contrat salarial sûr, qui apparaît comme une boussole dans le flot tumultueux de la recherche d'emploi. La norme d'emploi demeure donc prégnante, mais d'un autre côté, elle est contrebalancée par une gamme plus large de positions, investies comme des possibilités, plus ou moins valorisées ou inévitables, de sortie du chômage : emploi pourvoyeur de sécurité, formes de travail fragiles, temporaires, indépendantes, informelles, ou encore fermeture des perspectives professionnelles. Aussi faut-il substituer à l'emploi visé une notion plus large, incluant toutes les formes d'activité qui, d'une part, sont sources de revenu et supports de statut (non au sens juridique, mais au sens d'une existence sociale et d'une identité) et, d'autre part, sont considérées comme pertinentes par les chômeurs pour fonder leurs visions d'avenir. C'est ce que nous appelons le travail accessible, qui combine des projections ébauchant des alternatives au chômage et des expérimentations immédiates dessinant des adaptations au chômage. Trois ensembles de cibles ont été repérés dans le corpus.

1.2.1 Renoncer à l'emploi comme au travail

La première signification du travail accessible tourne le dos à l'emploi comme au travail, considérés comme inaccessibles. Les chômeurs concernés ne parviennent pas à définir une cible professionnelle et leur désorientation est alimentée par des échecs récurrents

dans la recherche d'emploi. Celle-ci est parfois abandonnée et parfois maintenue sous une forme routinière, mais le découragement domine. S'y substitue l'exploration d'alternatives recouvrant des situations souvent floues (« *à quoi s'accrocher encore, une galère totale, trouver de l'aide, mon avenir est noir, je dois attendre, la porte s'est refermée* »). Ces expressions désignent des formes variées de repli, aux frontières du chômage et de l'inactivité. Le plus souvent, les anticipations sont réduites à l'intériorisation d'une assignation à une situation d'attente, précaire et problématique. Souvent, ces chômeurs (moins d'une dizaine dans notre corpus) estiment être particulièrement marginalisés en raison de leur âge, de charges familiales, d'une faible formation, d'une expérience professionnelle obsolète.

1.2.2 Cibler un emploi salarié

La deuxième signification du travail accessible correspond à un emploi salarié. Les activités de recherche d'offres d'emploi, de sollicitation d'entreprises, de recours à des intermédiaires institutionnels, de mobilisation de réseaux relationnels occupent une place significative dans les récits. Cet emploi revêt des formes multiples. Des chômeurs visent un emploi stable (« *vrai travail, emploi sûr, une place où tu es collé, une garantie totale, la sécurité* »), même si cette projection est modulée par une confiance variable dans les possibilités de la concrétiser. D'autres visent des statuts plus diversifiés, fragiles ou temporaires (« *une petite durée, de l'interim, un truc d'insertion, gagner un salaire, un petit contrat, quelque chose pour se remettre dans le bain* »). Cibler un emploi salarié couvre un large spectre de perspectives, inégalement valorisées et solides, mais orientées vers le meilleur emploi possible, perçu comme accessible par chaque chômeur. Les chômeurs concernés ont des caractéristiques très hétérogènes, et forment une bonne moitié de notre échantillon.

1.2.3 Explorer des alternatives au salariat

La troisième acception du travail accessible ne se réfère pas à l'emploi, mais s'organise plus largement autour de l'investissement d'activités de travail, désignées par des expressions variées (« *quelque chose dans les mains, je me débrouille, si ça peut prendre de l'importance, c'est ce que je sais faire, quelques chantiers, un coup de main, c'est toujours mieux que rien, je me dis que ça peut marcher, il faut tenter* »). S'entremêlent ici des projections d'avenir, affectées de degrés d'adhésion variables, et des pratiques concrètes, plus ou moins développées, relevant moins de la recherche d'emploi que de l'exploration d'autres voies de sortie du chômage. Certains chômeurs préparent leur entrée dans le travail indépendant classique (création artisanale, association dans une petite entreprise). D'autres anticipent, et expérimentent, des formes plus fragiles de travail en solo (auto-entrepreneuriat, activités de *free-lance* ou de pigiste, intermittent du spectacle). D'autres limitent leurs perspectives à des activités informelles, officieuses ou discrètes, procurant des revenus et de la reconnaissance (travail au noir, autosubsistance, entraide, travail gratuit, échanges de services). Cette diversité de cibles et de cheminements vers celles-ci renvoie à une débrouillardise qui se développe de manière perpendiculaire au salariat et se situe aux frontières de l'indé-

pendance et de l'informalité. Dessinant une alternative à la norme salariale, elle est aussi une démarche hésitante qui se déploie dans un territoire vaste et composite.

Vingt et un entretiens, sur les cinquante-sept réalisés, peuvent être situés dans cette zone. Ces enquêtes se différencient peu par rapport à l'ensemble de l'échantillon, et leurs profils sont très variés. Ils présentent toutefois deux spécificités. Ainsi, les durées de chômage inférieures à un an y sont rares (10 % contre 26 % dans le corpus complet) et les âges élevés sont surreprésentés (respectivement 24 % contre 16 % de quinquagénaires, et 52 % contre 33 % de personnes de 40 ans et plus).

Cela suggère que le poids de l'expérience du chômage, saisie par l'ancienneté actuelle ou par d'éventuels passages antérieurs, peut jouer un rôle dans la configuration du travail accessible autour de l'auto-emploi. On pourrait y voir aussi, même si l'enquête ne permet pas de le vérifier, une exposition plus forte aux injonctions à l'autonomie, à la responsabilisation et à devenir entrepreneur de soi-même, qui marquent de manière croissante l'accompagnement des chômeurs (Divay & Perez, 2010 ; Boland, 2016).

L'exploitation de ces vingt et un entretiens conduit à identifier deux logiques polaires de valorisation de ces formes de travail. Ces deux pôles n'organisent pas un classement des situations visées, depuis l'installation dans un travail indépendant jusqu'à des activités informelles. Conformément à l'exploration du travail accessible, ils désignent des processus différenciés d'anticipation de cibles professionnelles, ici non salariales. Ainsi, dans un cas, l'investissement d'une prise de distance revendiquée avec le salariat ; dans l'autre, la rationalisation d'une mise à distance subie du salariat. Ces mouvements vers le travail non salarié correspondent à des significations de ce qu'est le travail accessible soit, dans un cas, une alternative mobilisatrice, dans l'autre, un repli résigné. À cette polarité sont aussi associées des distributions différentes de ressources biographiques et relationnelles.

21 Prendre ses distances avec le salariat

Dans le cadre des politiques d'activation³ ont été développés des dispositifs d'incitation à l'auto-emploi visant à inculquer des dispositions entrepreneuriales (Darbus, 2008). Les chômeurs interrogés n'ont pas suivi (à une exception près) de stages préparant à la création d'entreprise ou d'activité. Pourtant, certains d'entre eux valorisent le travail non salarié.

3. Les politiques d'activation désignent un vaste ensemble de programmes mis en place par les pouvoirs publics pour inciter les chômeurs à retrouver au plus vite un emploi, à travers un accompagnement plus resserré. Il s'agit d'activer les chômeurs en les encourageant à accroître leurs efforts de recherche d'emploi et en les incitant à arbitrer en faveur de la reprise d'emploi, quelles que soient les caractéristiques de celui-ci. Le mouvement d'activation des chômeurs affecte tous les pays d'Europe, où il prend des tonalités plus ou moins répressives.

Ainsi, au-delà de l'action publique incitative, c'est aussi l'expérience même du chômage qui contribue à forger et transformer les rapports au salariat.

2.1 Des alternatives mobilisatrices

La valorisation du travail non salarié est revendiquée par huit des chômeurs interrogés (identifiés comme tels dans l'**Encadré 2**) qui envisagent des futurs professionnels variés.

Encadré 2. Caractéristiques des chômeurs qui prennent leurs distances avec le salariat (8 entretiens)

Benoit : Homme, 42 ans, couple avec enfant, Bac + 3 communication, rédacteur presse, 17 mois de chômage.

Claudine : Femme, 53 ans, célibataire, BEP confection, artisan couturière, 15 mois de chômage.

Etienne : Homme, 33 ans, en couple, CAP industriel, ouvrier bâtiment, 16 mois de chômage.

Jean : Homme, 52 ans, divorcé avec enfants, CAP plombier, employé de commerce, 16 mois de chômage.

Julien : Homme, 44 ans, en couple, baccalauréat, fonctions variées spectacle vivant, 10 mois de chômage.

Louise : Femme, 32 ans, en couple, licence psychologie, employée divers secteurs, 17 mois de chômage.

Magali : Femme, 39 ans, en couple avec enfant, aucun diplôme, employé grande distribution, 14 mois de chômage.

Reynald : Homme, 28 ans, en couple chez ses parents, Bac + 2 commerce, fonctions d'exécution variées, 10 mois de chômage.

Certaines projections sont orientées vers les formes classiques du travail indépendant, comme la création d'une entreprise artisanale (Jean est engagé dans un processus d'installation en tant que plombier) ou le lancement d'un commerce en franchise (Benoit a amorcé des négociations avec une enseigne spécialisée en vue d'ouvrir une cave à vin).

D'autres visent un travail informel, considéré comme un projet de petite affaire qui pourrait être officialisé. Etienne exerce ainsi une activité de second œuvre en bâtiment sur le mode du travail au noir, dans un premier temps au moins. Magali pratique l'autoproduction à une échelle croissante (production de fruits et légumes, transformations en confiture, potages et bouchées) et elle développe timidement la vente de ses produits lors de brocantes locales. Reynald s'investit dans des activités variées (graphisme, informatique, menus travaux de bâtiment) qui relèvent de l'informalité, de l'échange de services, ou même du travail gratuit. Louise a initié une activité de thérapie alternative sur un mode principalement, mais partiellement, informel. Claudine, quant à elle, prolonge son activité artisanale de couturière en répondant aux sollicitations d'anciennes clientes, ce qui la pousse vers le travail au noir.

La fluidité des activités peut aussi se traduire par une hybridation de l'auto-emploi et du salariat, selon un modèle du travail par projet et du travail créateur. Ainsi, Julien tente de développer des projets dans le secteur culturel et artistique, tout en réalisant ponctuellement des piges alimentaires.

Ces perspectives conduisent à souligner la porosité des frontières entre l'emploi indépendant, adossé à des statuts, et le travail au noir, sans support statutaire. Cette perméabilité résulte des incertitudes qui caractérisent la mise à distance du salariat, celle-ci se résumant rarement à un engagement assuré et définitif vers la création d'une entreprise. Envisager une telle alternative n'est pas aisé, et la rupture avec le salariat ne signifie pas automatiquement s'installer à son compte, mais passe par des expérimentations, multiples et tâtonnantes, qui englobent le travail au noir. Mais ces chômeurs valorisent ces perspectives qui, loin d'apparaître comme des replis faute d'accéder au salariat, sont revendiquées comme des alternatives mobilisatrices. Les récits que Jean et Julien font de leur parcours (voir **Encadré 3**) montrent l'investissement subjectif, selon des mécanismes différents chaque fois, dans une cible professionnelle non salariale.

Encadré 3. Deux exemples de prise de distance avec le salariat

Jean est âgé de 52 ans quand le supermarché d'outillage, dans lequel il travaille comme chef du rayon visserie, ferme ses portes. Veuf avec trois enfants à charge, il est pressé de retrouver un emploi. Mais ses démarches restent vaines, même quand il élargit ses prospections. Une série de rencontres le conduit à reconsidérer son expérience.

Des échanges avec un formateur (avec qui il a « *un très bon contact* ») l'amènent à voir son âge comme un « *gros problème* » pour obtenir un emploi, et à ouvrir un autre horizon à partir d'une qualification qu'il n'a jamais exercée (il a un CAP – certificat d'aptitude professionnelle – de plomberie). Au fil des échanges, et après avoir passé un test technique, il investit cette perspective, affirmant qu'il est passionné par ce métier (« *j'adorais ça* »). Il est encouragé à faire des démarches auprès d'entreprises du domaine, et progressivement émerge l'idée de s'orienter vers un statut indépendant. Il est alors dirigé vers un organisme de conseil en création d'entreprise qui le conforte et le rassure, en confirmant que le créneau est porteur (« *on manque de plombiers* »), et en apportant un soutien administratif (« *ils aident pour les papiers* »). Au moment de l'entretien, le projet de Jean n'est pas encore concrétisé, mais il dit vouloir s'installer comme artisan et il bénéficie de conseils de professionnels pour le guider. Qui plus est, il dévalorise désormais le travail salarié, qu'il juge peu sûr à l'aune de son expérience (« *on n'est plus rien du jour au lendemain* »), et voit dans le travail à son compte la meilleure manière de restaurer sa situation professionnelle et de faire vivre sa famille.

Julien, 44 ans, a quant à lui un parcours composite. Après avoir abandonné ses études supérieures, il occupe des emplois « *sans intérêt intellectuel* », puis exerce des activités de création : écriture littéraire, expositions de photographies, fabrication de décors pour le spectacle vivant, numéros de cirque, etc. Il alterne emplois de courte durée et périodes de chômage, et vit aussi en puisant dans son patrimoine personnel. Il travaille de manière continue sur des projets artistiques, dont la conception d'un spectacle de théâtre de rue. Mais l'échec de ce projet et la dissolution de la compagnie sont pour lui une dure épreuve.

Ayant pris « *le temps de faire le point* », il réévalue cette dernière séquence dans laquelle il a connu un salariat stable, comme ayant « *duré trop longtemps* » et correspondant peu à ses goûts. Il affirme aussi son attachement au secteur culturel, où il estime avoir une grosse expérience. Il valorise aussi le montage de projets, qui lui assure une liberté qu'il ne veut « *pas sacrifier* ».

Il explore quelques idées autour de la médiation culturelle, en sollicitant ses réseaux professionnels. Il s'engage ainsi dans la conception de circuits de tourisme culturel valorisant le patrimoine industriel. Il rôde quelques idées de manière bénévole, puis expérimente la vente de prestations à des opérateurs ou des offices touristiques. Il s'enthousiasme face au succès rencontré et à la satisfaction de ses clients. Il vit cette activité émergente comme un « *retour aux sources* », à une époque où il combinait un travail « *intéressant* » et une « *autonomie complète* ».

2.2 Une combinaison de ressources biographiques pour investir le travail non salarié

Comment une perspective de travail non salarié est-elle investie, par quels mécanismes en vient-elle à être valorisée, quelles sont les conditions d'une adhésion à cette forme de travail accessible ? Les huit chômeurs concernés n'ont pas des parcours professionnels qui les ont préparés à prendre leurs distances avec le salariat (à l'exception de Claudine, longtemps couturière à son compte). Et la gamme des statuts d'emploi est largement couverte par les situations qu'ils ont connues. Le salariat domine, mais la variété des contrats de travail, et de leurs combinaisons, définit des inscriptions hétérogènes dans le salariat, que ce soit en termes de contrat (CDI, CDD, intérim, piges, contrat d'usage, intermittence) ou en termes de rupture (licenciement économique collectif, fin de contrat, démission, difficulté à obtenir un nouvel engagement).

Compte tenu de cette hétérogénéité des parcours professionnels, le chômage y occupe une place variable, puisqu'il peut être une expérience inédite, un épisode récurrent, une rupture subite, etc. D'autres caractéristiques de ces chômeurs sont également dispersées. C'est le cas de leur niveau de formation (de Bac + 3 à aucun diplôme), de leur âge (entre 28 et 53 ans), ou encore de leur situation familiale (isolé, en couple, avec ou sans enfants, en logement indépendant ou non).

La mise à distance du salariat apparaît ainsi assez diffuse. Toutefois, l'analyse des huit entretiens concernés conduit à identifier trois ressources distinctes : un métier, un soutien, une demande. Elles sont systématiquement présentes sous des occurrences diverses qui s'emboîtent et se renforcent mutuellement. Leur combinaison favorise l'éloignement du salariat et la valorisation de conceptions alternatives du travail.

La première ressource est dégagée des parcours, dont certaines composantes sont appropriées comme des atouts pour conquérir une autonomie professionnelle. Détenir des savoir-faire, avoir un métier, maîtriser une expertise qui ont été éprouvés par le passé, c'est disposer d'un socle sur lequel un projet peut être conçu, c'est aussi pouvoir produire quelque chose, bien ou service.

La deuxième ressource est inscrite dans l'environnement relationnel des chômeurs, dont certains interlocuteurs ou connaissances contribuent activement à configurer le travail accessible. Le conseil de professionnels (dont des formateurs), l'accompagnement de proches, le soutien d'entourages qui s'expriment pendant la situation de chômage constituent autant de leviers permettant de concevoir, préciser, tester, sécuriser des perspectives professionnelles marquées par les risques inhérents à l'orientation vers un travail non salarié.

La troisième ressource renvoie aux possibilités d'amorcer en pratique le travail accessible, et ce faisant, d'en apprécier la viabilité. La rencontre avec une demande, le démarrage à petite échelle ou l'étude de marché offrent un horizon de projection, et sont autant de manières d'entamer une expérimentation susceptible de conforter les anticipations d'avenir ou de les infléchir.

Le métier ou les savoir-faire, le soutien ou les conseils, la demande ou les opportunités constituent des ressources biographiques, relatives au parcours antérieur, à l'environnement relationnel, aux activités conduites également. La valeur de ces ressources, mobilisables pour concevoir un travail accessible à distance du salariat, dépend des significations qui leur sont attribuées au moment de l'entretien. Elles ont aussi des traductions concrètes différenciées dans les récits et les situations individuelles. Le **Tableau 1** en livre quelques éléments, en les accompagnant de courts *verbatim*, figurés en italique.

Tableau 1. Les ressources biographiques alimentant la prise de distance avec le salariat :
métier, soutien, demande

	Métier, savoir-faire	Soutien, conseils	Demande, opportunités
Benoît Caviste (en franchise)	Passion pour l'œnologie et nombreux stages Un vieux rêve en fait	Des réseaux dans le milieu Un stage de gestion Encouragé de partout	En forte croissance Étude de chalandise Trouver le bon endroit
Claudine Couturière (non déclaré)	Plus de 20 ans de pratique artisanale C'est mon métier	Sollicitations d'anciennes clientes J'ai été poussée	Des habituées fidèles Pas le cœur à dire non
Etienne Ouvrier bâtiment (non déclaré)	Grosse habitude du bricolage J'ai des mains en or	Les amis et les proches Mes premiers relais	Des petits réseaux qui se constituent très vite Les clients c'est facile
Jean Artisan plombier (en voie d'installation)	Redécouverte de son CAP plomberie J'adorais ça	Formateur et aide à la création d'entreprise Ils aident pour les papiers	Étude de marché On manque de plombiers
Julien Guide touristique (free lance)	Grosse expérience dans le secteur culturel J'aime monter des projets	Test auprès des réseaux professionnels Un très bon accueil	Premières ventes de prestations Je vois que ça accroche
Louise Psychothérapeute (non déclaré en partie)	Beaucoup de formations autofinancées Attirée par le paranormal	Encadrement professionnel Soutien du mari Un super accompagnement	Du bouche à oreille Ça marche bien c'est sûr
Magali Vente production (non déclaré)	Un plaisir redécouvert, une proximité avec la nature C'est tout un monde	Un entourage porteur Ça m'a portée	Lent démarrage Rythme plus soutenu On les voit revenir
Reynald Activités diverses (non déclaré et gratuit)	Expériences variées Grande autonomie Je suis multiscartes	Inscription dans un réseau de pairs On se serre les coudes	Connait du monde Repérage rapide Pas mal sollicité

Source : Auteurs.

31 Une mise à distance subie du salariat

D'autres chômeurs qui se projettent à distance du salariat n'expriment pas cette valorisation de manières alternatives de travailler, observée précédemment. Pour eux, le travail non salarié n'est pas investi comme un projet qui donne sens à leur parcours, en agence les composantes, et ouvre des potentialités de réalisation de soi. Il est une réponse contrainte à la fermeture des possibilités d'accès au salariat. Il résulte d'une mise à distance subie du salariat. La recherche d'emploi – d'un emploi salarié donc – tend à se dégrader, ou à s'élargir vers la recherche d'autres moyens d'échapper au chômage, mais aussi à la paupérisation ou à l'exclusion.

3.1 Entre rationalisation et résignation

Ces chômeurs convoquent les mêmes formes de travail que la logique précédente, depuis celles qui sont adossées à des statuts codifiés (travailleur indépendant, auto-entrepreneur), jusqu'à des situations informelles (travail au noir). Mais pour les treize chômeurs concernés, il s'agit moins de projections revendiquées que de marqueurs de résignation face aux difficultés de la recherche d'un emploi salarié. Ces anticipations sont fragiles et faiblement concrétisées dans des pratiques effectives. Loin d'esquisser des voies de sortie du chômage, elles sont des aménagements, limités, de celui-ci. Moins que des alternatives au chômage, qui pourraient dessiner des insertions professionnelles durables, elles apparaissent comme des conjurations de risques croissants de marginalisation professionnelle.

Cela vaut même quand les projections désignent les formes les plus abouties du travail indépendant, et sont énoncées comme une « création d'entreprise » ou la démarche de « créer son emploi ». Car ces projections sont toujours incertaines et floues. Ainsi, après avoir indiqué qu'elle ne parvient plus à avoir d'activité dans les costumes de théâtre, Françoise explique qu'elle va « *se lancer dans le linge de bébé* », tout en pointant que cela « *reste une idée* » et que sa « *phobie administrative* » l'empêche d'avancer. Josette a rompu avec sa carrière de cadre commercial et a entamé deux projets de reconversion dans l'ébénisterie, puis le graphisme, en vue d'être « *son propre patron* », mais tout en observant qu'il « *n'y a pas de retour en arrière possible* », elle énumère des arguments qui contrarient son projet. David entend « *s'installer à son compte* », sans savoir ce qu'il pourrait faire au juste, mais cherche le moyen d'échapper à son passé professionnel dévalorisant et de pouvoir à la fois « *gagner beaucoup si on bosse* » et « *ne pas avoir de collègues sur le dos* ». Marianne se dit « *coupée des bons réseaux* ». Elle en est réduite à faire quelques piges comme formatrice, sans pouvoir « *continuer comme ça* ». Aussi, elle formule subitement une « *idée qui lui est venue* » de « *s'installer comme formatrice* » pour les propriétaires de chambres d'hôtes. Robert est encore plus elliptique car, pour échapper à la perspective de « *devenir SDF si ça continue* », il ne peut convoquer que l'idée confuse de travailler en sous-traitance pour l'entreprise de livraison d'un ami.

Pour ceux qui envisagent le travail informel, les projections sont encore plus fragiles, car les expérimentations de l'informalité sont limitées, peu maîtrisées, et guère porteuses d'avenir. Florence s'est ainsi rabattue sur des « *petites bricoles* » pour ne pas rester inactive, mais elle est dépendante des « *connaissances* » qui lui ont confié des travaux de ménage et ne maîtrise pas le développement de ces activités. Bruno s'est résolu à utiliser ses compétences en informatique pour proposer des « *petits services* », mais souligne qu'il est limité par le « *bouche-à-oreilles* » car ce serait « *risqué* » de publier des annonces. Philippe a été contraint de « *travailler en non-déclaré* », mais il gagne si peu qu'il a le sentiment d'être exploité. Fortement investie dans la garde de ses petits-enfants, Anne y voit un dérivatif au chômage, mais aussi une base pour envisager des « *dépannages* » dans son entourage, sans qu'elle sache comment s'y prendre pour concrétiser cette perspective.

Enfin, pour d'autres, le travail accessible est encore plus évanescent et abstrait. Persuadés de ne pouvoir obtenir un emploi salarié, ces chômeurs se rabattent sur un travail en solo qui n'est pas même renseigné. Ainsi, de ses expériences invariablement déqualifiées et conflictuelles, Bernard conclut au « *gâchis* » et estime qu'il doit « *trouver une solution tout seul* », même s'il reste évasif sur les moyens de devenir « *autonome* ». Estimant que son âge est « *un problème sans solution* », Eugène tente d'envisager d'autres options, mais ne parvient qu'à évoquer la vague perspective de devenir auto-entrepreneur parce qu'il en a « *entendu parler* ». Nacima considère qu'elle n'a aucun avenir professionnel car les employeurs sont « *racistes* », et elle ne parvient pas à concevoir d'alternative, tout en affirmant qu'elle doit « *monter son projet de A à Z* ». Dévalorisant son parcours qui, à ses yeux, « *ne vaut rien* », Jérémie, quant à lui, affirme qu'il ne faut pas « *s'accrocher à l'impossible* », mais reste dans l'incertitude de « *trouver la formule magique* » qui lui permettrait d'être indépendant.

L'éloignement du salariat résulte ici de mécanismes, divers, de marginalisation par rapport à l'emploi salarié, qui configurent un travail accessible non salarié. La fragilité des projections d'avenir et la faiblesse des expérimentations engagées révèlent que ces chômeurs finissent par interioriser leur mise à l'écart du salariat. Cela les pousse à imaginer des alternatives, bien plus sous la pression de la nécessité que par des injonctions institutionnelles à l'auto-emploi. Les récits qu'Anne et Robert font de leur parcours (voir **Encadré 4**) illustrent ces mécanismes de résignation, qui orientent les chômeurs sur les chemins escarpés et dange-reux d'une indépendance professionnelle bien paradoxale.

Encadré 4. Deux exemples de mise à distance du salariat

Anne est âgée de 48 ans et n'a aucun diplôme. Elle a occupé de multiples emplois d'ouvrière, puis de femme de ménage, et son parcours est interrompu par une période consacrée à l'éducation de ses trois enfants. Elle juge la seconde partie de son parcours beaucoup plus pénible que la première. Elle a en effet connu le chômage et des conditions dégradées avec le cumul de petits emplois, des horaires décalés, des rythmes plus intenses.

Elle souffre d'une usure physique générale et d'une maladie qui n'a pas été reconnue comme professionnelle. Le chômage est d'abord un « *soulagement* », mais deux années plus tard, il est devenu un « *tunnel sans sortie* », d'autant qu'elle est orientée vers des emplois « *fatigants* », à temps partiel et temporaires. Elle ne se sent pas en état de « *replonger* » dans ce type de travail. Et elle est découragée par l'absence de perspective compatible avec la dégradation de sa santé. Elle a commencé à s'investir dans la garde des jumeaux de sa fille, et elle valorise ce service, qui lui fait oublier sa situation et lui « *change les idées* ». Peu à peu, elle voit dans cette activité gratuite un possible débouché professionnel, dont elle pourrait gérer la pénibilité, à condition de ne pas avoir de patron. Elle a commencé à faire des « *dépannages* » ponctuels, pour aider son entourage, et voit dans cette formule une éventuelle manière de travailler, même si « *pas déclaré* ».

Robert est âgé de 39 ans, et après des études vite interrompues, il a connu de nombreuses périodes de chômage, entrecoupées de périodes d'emplois non qualifiés. Il est au chômage depuis 16 mois, mais depuis plusieurs années, il ne trouve que des emplois temporaires, et parfois très ponctuels (quelques heures), dans la manutention surtout. La persistance de cette situation l'inquiète de plus en plus, car il a l'impression de « *faire du sur place* ». Pourtant, il dit n'avoir pas ménagé ses efforts pour rechercher un emploi et, considérant la faiblesse de ses chances, il estime que c'est comme « *gagner au loto* ». La restauration de sa situation antérieure lui semble désormais improbable. Toutefois, il tente de dégager des ouvertures, ne serait-ce que parce qu'il faut « *garder espoir, sans ça, on se flingue* ». Il évoque alors une opportunité, formulée de manière assez embrouillée, de « *se mettre à son compte* » en travaillant pour un « *pote* » qui doit développer une entreprise de livraison. Cette unique issue est envisagée de manière distante, comme une option un peu confuse, qui n'appelle pas de mobilisation spécifique, puisque pour le moment il faut « *attendre de voir si c'est possible* ».

3.2 De faibles ressources biographiques : entre passé ressassé et futur aléatoire

Les caractéristiques sociales de ces chômeurs les distinguent peu de la catégorie précédente, et elles sont également dispersées, qu'il s'agisse de la formation (Bac + 4 à aucun diplôme), de l'âge (29 à 53 ans), de la situation familiale, ou encore du métier antérieur (voir **Encadré 5**). Les deux catégories ne sont pourtant pas identiques.

Encadré 5. Caractéristiques des chômeurs mis à l'écart du salariat (13 entretiens)

Anne : Femme, 48 ans, en couple avec enfant, pas de diplôme, femme de ménage, près de deux ans de chômage.

Bernard : Homme, 34 ans, en couple, Bac + 2 métallurgie, brancardier, 19 mois de chômage.

Bruno : Homme, 33 ans, en couple, Bac + 2 informatique, technicien informatique, 14 mois de chômage.

David : Homme, 29 ans, célibataire, BEP comptabilité, manutentionnaire, 19 mois de chômage.

Eugène : Homme, 56 ans, en couple, études secondaires, cadre bancaire, près de deux ans et demi au chômage.

Florence : Femme, 41 ans, en couple avec enfant, baccalauréat, employée secrétariat, 16 mois de chômage.

Françoise : Femme, 35 ans, couple avec enfants, baccalauréat maquillage, employée dans la mode, 14 mois de chômage.

Jérémie : Homme, 25 ans, en couple, baccalauréat, fonctions d'exécution variées, 17 mois de chômage.

Josette : Femme, 43 ans, en couple avec enfants, Bac + 4 marketing, cadre commercial, 19 mois de chômage.

Marianne : Femme, 52 ans, célibataire, Bac + 2 théâtre, employée spectacle vivant, 14 mois de chômage.

Nacima : Femme, 43 ans, divorcée avec enfants, BEP secrétariat, fonctions d'exécution variées, 20 mois de chômage.

Philippe : Homme, 53 ans, célibataire, aucun diplôme, réceptionniste hôtellerie, plus de deux ans de chômage.

Robert : Homme, 39 ans, célibataire, sans diplôme, déménageur, 16 mois de chômage.

Les chômeurs qui prennent leur distance avec le salariat cumulent diverses ressources qu'ils agencent dans leurs récits. À l'inverse, ceux qui sont mis à distance du salariat en sont globalement dépourvus. Ainsi, qu'ils occupaient des postes qualifiés ou réalisaient des tâches d'exécution, leurs savoir-faire sont dévalués par leurs expériences vécues négativement ; qu'ils soient relativement isolés, voire repliés sur eux-mêmes ou qu'ils aient une riche sociabilité, leurs réseaux professionnels se sont distendus et ils sont peu soutenus dans leurs tentatives pour sortir du chômage ; qu'ils aient amorcé la mise en œuvre de leurs perspectives ou qu'ils n'aient pas commencé à la concrétiser, leurs projections sont fragiles et ne rencontrent guère d'opportunités de développement.

Leurs récits sont balisés par des arguments qui n'offrent pas de prise sur la situation de chômage et surtout ne permettent pas d'élaborer des alternatives à l'emploi salarié positivement valorisées, revendiquées et recherchées. La définition de situation est bornée par des éléments qui renforcent les contraintes et n'offrent guère de dégagement. Un passé ressassé, une situation bloquée, un futur aléatoire forment trois composantes permettant de résumer ces contraintes, qui prennent des colorations spécifiques dans chaque parcours individuel.

La première concerne le parcours passé, qui est affecté de valorisations négatives et dont les significations apparaissent définitives, fermées à toute réélaboration. Il s'agit d'un passé ressassé, qui alimente une vision pessimiste ou négative du travail et de l'emploi.

La deuxième a trait à la situation présente, qui est considérée comme insupportable, dépourvue de toute perspective d'évolution, colonisée par le passé. Il s'agit d'une situation bloquée, marquée par des menaces de dégradation accrue.

La troisième est relative à la projection d'avenir, qui est élaborée de manière imprécise et floue et conçue comme une voie de sortie idéalisée. Il s'agit d'un futur aléatoire, qui offre peu de prise pour son élaboration.

Le **Tableau 2** décline ces dimensions pour chacun des treize entretiens concernés. Les combinaisons de ces trois éléments condensent les processus de mise à l'écart du salariat, qui signifient aussi mise à l'écart de l'emploi (même indépendant), voire même du travail, dans la mesure où la plupart des chômeurs concernés n'ont pas d'activité rémunérée ou en retirent des revenus faibles ou accessoires. Contrairement au cas précédent, le travail accessible n'est pas adossé à des expérimentations ou des activités concrètes mobilisables pour donner un sens à l'orientation vers le travail non salarié et envisager celui-ci comme une perspective valorisée, en dépit des incertitudes.

Tableau 2. Les faibles ressources biographiques et la mise à distance du salariat : passé ressassé, situation bloquée, futur aléatoire

	Un passé ressassé	Une situation bloquée	Un futur aléatoire
Anne	<i>Usure physique Je ne pouvais plus tenir</i>	<i>Emplois trop pénibles Comment retravailler ?</i>	<i>Petits dépannages En faire quelque chose</i>
Bernard	<i>Emplois déclassés C'est un gâchis</i>	<i>Aspirations contestées Je ne peux pas lutter</i>	<i>Aucune piste Trouver une solution</i>
Bruno	<i>Déqualification croissante Pas eu ma chance</i>	<i>Diplôme sans valeur Ça ne vaut rien en fait</i>	<i>Petits services Ça ne peut pas grandir</i>
David	<i>Expérience dévalorisante Tout ce que j'ai subi</i>	<i>Situations d'exploitation On est des bêtes de somme</i>	<i>S'installer Pour gagner de l'argent</i>
Eugène	<i>Licenciement douloureux Jeté comme un chien</i>	<i>Un âge qui coince C'est la fin pour moi</i>	<i>Auto-entrepreneur C'est sûrement possible</i>
Florence	<i>Contrats plus courts De mal en pis</i>	<i>Pas d'offres correctes Rien pour s'accrocher</i>	<i>Par interconnaissance Des petites bricoles</i>
Françoise	<i>Parcours instable Je ne peux rien en faire</i>	<i>Crise du secteur Il n'y a plus rien</i>	<i>Se lancer à son compte On ne sait jamais</i>
Jérémie	<i>Expérience minime Tout ça ne sert à rien</i>	<i>Rien à faire valoir J'ai rien à proposer</i>	<i>Aucune piste Faut la formule magique</i>
Josette	<i>Pas de retour en arrière La pression insupportable</i>	<i>Reconversion risquée Ce n'est pas si simple</i>	<i>Projet en stand-by Je sais plus quoi faire</i>
Marianne	<i>Coupée de ses réseaux De plus en plus isolée</i>	<i>Un travail d'expédient Pas continuer comme ça</i>	<i>Devenir indépendant Pas d'autre idée</i>
Nacima	<i>Licenciement injustifié Une humiliation terrible</i>	<i>Victime de racisme Pour les petits blancs</i>	<i>Découragement Il me faut mon projet</i>
Philippe	<i>Conflits avec supérieurs J'ai été cassé, sans motif</i>	<i>Milieu professionnel fermé J'ai une réputation là</i>	<i>Travail au noir, exploité Je n'ai pas la main</i>
Robert	<i>Dégradation progressive J'ai reculé tout le temps</i>	<i>Une vraie loterie Comme gagner au loto</i>	<i>Attente d'un copain Voir si c'est possible</i>

Source : Auteurs.

Conclusion : ce que le chômage fait à l'emploi et au travail

L'expérience du chômage est bien un observatoire des transformations des formes d'emploi et de travail. La dynamique qui s'y développe n'est pas celle des contrats et statuts, lisible dans les statistiques du marché du travail. Elle est plus souterraine et concerne les processus par lesquels les chômeurs sont conduits à ajuster leurs aspirations et anticipations. Chercher à sortir du chômage suppose de s'engager dans des démarches de recherche d'emploi. Cela conduit, en outre, à estimer ses propres chances dans un cadre concurrentiel exacerbé par un niveau élevé de chômage.

Nous avons mis l'accent sur certaines directions prises par ce jeu d'ajustements des aspirations aux possibilités de les réaliser. Délaissant les logiques de retrait vers l'inactivité et d'abandon des prétentions à l'emploi, comme les logiques de révision à la baisse des exigences et de reconfiguration de l'emploi salarié convenable, nous avons examiné les cas où le travail accessible ne se confond pas avec le salariat.

Cela couvre un spectre très large, depuis la création d'entreprise jusqu'au travail informel. Deux logiques contrastées d'orientation vers le travail non salarié, transversales à ces formes, ont été dégagées.

Dans un cas, où métier, soutien et demande sont identifiés, l'expérience du chômage conduit à prendre ses distances avec le salariat, au demeurant difficilement accessible, pour valoriser des formes de travail autonome qui restent fragiles. Cette logique s'appuie sur la combinaison de ressources dont tous les chômeurs en difficultés dans la recherche d'un emploi salarié ne disposent pas, soit un métier et des savoir-faire, un soutien et des conseils, une demande et des opportunités. Disposer de telles ressources n'élimine pas les difficultés à concrétiser les projections professionnelles, mais permet de revendiquer des aspirations à l'indépendance professionnelle.

Dans l'autre cas, face à un passé ressassé, une situation bloquée et un futur aléatoire, l'expérience du chômage éloigne du salariat, dans un mouvement de marginalisation professionnelle multiforme, mais puissant. Le travail autonome apparaît alors comme une alternative à la fermeture des horizons professionnels salariaux en raison d'un parcours dévalorisant et d'une recherche d'emploi désespérante. Cette alternative représente aussi une perspective par défaut, qui peine à se concrétiser, reste balbutiante, voire abstraite.

Ainsi, parce qu'elle interroge les formes de travail et d'emploi de manière transversale aux statuts juridiques ou aux dispositifs publics, l'approche biographique et processuelle que nous avons privilégiée permet de réévaluer les catégories habituelles comme le travail indépendant, ou le travail informel. Plus largement, elle met en évidence que le chômage n'est plus seulement le pendant du salariat. Parce qu'il n'est pas réductible à une transition vers l'emploi salarié, ou même codifié, parce qu'il incorpore une incertitude forte sur les devenir professionnels, le chômage est bien un moment d'élaboration du travail accessible, défini de manière contrastée selon les expériences biogra-

priques. Dans notre analyse, les effets de la recherche d'emploi sont saisis de manière inédite, en considérant celle-ci comme une expérience, comme une série d'épreuves qui construisent les perspectives d'avenir et les croyances au principe des anticipations professionnelles. Cette perspective permet de contribuer à l'étude de l'effritement des normes d'emploi, sous l'angle de la socialisation à cette dislocation. L'expérience du chômage n'est pas seulement une épreuve négative, comme une longue tradition sociologique l'a mis en évidence. Elle est une « *breaching experiment* »⁴ (Garfinkel, 1967), dans le sens où la privation d'emploi, dans les sociétés où travailler est la norme, fait surgir des interrogations sur le travail et participe à la légitimation des transformations en cours de l'emploi et du travail.

Au-delà de la variété des parcours et des situations individuelles, le chômage est un vecteur de diffusion discrète de la diversification des formes de travail, un moteur de la fragmentation de la société salariale, et une matrice de socialisation contrainte aux formes les plus fragiles du travail rémunéré. La notion de travail accessible vise à rendre compte de ces révisions et adaptations aux contraintes de la situation de chômage. Mais la notion forgée dans l'enquête compréhensive permet non seulement de saisir les expériences vécues des chômeurs, mais aussi des mouvements profonds et peu visibles de ce que travailler veut dire.

■ Bibliographie

- Abdelnour S. (2014), « L'auto-entrepreneuriat : une gestion individuelle du sous-emploi », *La nouvelle revue du travail*, 5, consulté le 25 mars 2016. URL : <http://nrt.revues.org/1879>.
- Bakke E. W. (1940), *Citizens without Work: A Study of the Effects of Unemployment upon the Worker's Social Relations and Practices*, Yale University Press, New Haven, 465 p.
- Barbier J.-C. (2005), « La précarité, une catégorie française à l'épreuve de la comparaison internationale », *Revue française de sociologie*, 46(2), pp 351-371.
- Bartell M., Bartell R. (1985), « An Integrative Perspective on the Psychological Response of Women and Men to Unemployment », *Journal of Economic Psychology*, 6, pp. 27-49.
- Bernard S., Dressen M. (2014), « Penser la porosité des statuts d'emploi », *La nouvelle revue du travail*, 5, consulté le 25 mars 2016. URL : <http://nrt.revues.org/1830>
- Boland T. (2016), « Seeking a role: disciplining jobseekers as actors in the labour market », *Work, employment and society*, 30(2), pp. 334-351.
- Castel R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 494 p.

4. ou expérience de destabilisation.

- Conseil d'orientation de l'emploi (2014), *L'évolution des formes d'emploi*, Paris, rapport du COE, 8 avril.
- Darbus F. (2008), « L'accompagnement à la création d'entreprise. Auto-emploi et recomposition de la condition salariale », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 175, pp. 18-33.
- Demazière D. (2018). « Qu'est-ce qu'une recherche 'active' d'emploi ? Expériences de chômeurs ayant obtenu un emploi », *Travail et Emploi*, sous presse.
- Demazière D. (2006), *Sociologie des chômeurs*, Paris, La Découverte, 121 p.
- Demazière D., Foureault F., Lefrançois C., Vendeur A. (2015), *Affronter le chômage : parcours, expériences, significations*, Rapport pour SNC et Pôle emploi, avril, 176 p.
- Divay S., Perez C. (2010), « Conseiller les actifs en transition sur le marché du travail », *SociologieS*, consulté le 23/03/2016. URL : <http://sociologies.revues.org/index3068.html>
- Freyssinet J. (2000), « Plein emploi, droit au travail, emploi convenable », *Revue de l'IRES*, 34(3), pp. 27-58.
- Gallie D., Vogler C. (1994), « Unemployment and Attitudes to Work », in Gallie D. Marsh C., Vogler C. (ed.), *Social Change and the Experience of Unemployment*, Oxford University Press, Oxford, pp. 115-153.
- Garfinkel H. (1967), *Studies in Ethnomethodology*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 288 p.
- Lizé L., Prokovas N. (2007), « Le déclassement à la sortie du chômage », *Documents de travail du Centre d'Économie de la Sorbonne*, 2007-44.
- Salais R., Baverez N., Reynaud B. (1986), *L'invention du chômage. Histoire et transformation d'une catégorie en France des années 1890 aux années 1980*, Paris, PUF, 267 p.
- Schnapper D. (1981), *L'épreuve du chômage*, Paris, Gallimard (édition augmentée, 1996), 222 p.
- Stevens H. (2012), « Le régime de l'auto-entrepreneur, une alternative désirable au salariat ? », *Savoir/Agir*, 21(3), pp. 21-28.
- Topalov C. (1994), *Naissance du chômeur, 1880-1910*, Paris, Albin Michel, 626 p.
- Vieira P. (2016), « The job search experience: The relevance of a new study object », *Third ISA Forum of Sociology*, Vienne, 10-14 July.